

# **LE MONT BLANC N'EST PAS EN FRANCE**



Olivier Marchon

# **LE MONT BLANC N'EST PAS EN FRANCE**

**Et autres bizarreries géographiques**

Éditions du Seuil  
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>

© Éditions du Seuil, mai 2013

ISBN 978-2-02-110695-4

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

*« Écrire l'histoire, c'est foutre la pagaille dans la géographie. »*

DANIEL PENNAC, *La Fée Carabine*, Gallimard.



# AVANT-PROPOS

Une fascination très ancienne pour les cartes. Un intérêt certain pour l'histoire. Et un goût prononcé pour le détail et l'anecdote. Voilà ce qui m'a poussé à me passionner pour ces petites bizarreries de la géographie humaine, que le lecteur découvrira dans ce livre. Mon envie était de donner un coup de projecteur sur ces bouts de territoire étonnants... et c'est vrai qu'il y a de quoi être surpris lorsqu'on apprend qu'un réseau de deux cents enclaves constelle l'Inde et le Bangladesh des deux côtés de leur frontière commune ou qu'on découvre que le mont Athos en Grèce est la seule partie de l'Union européenne interdite aux femmes...

Car le point commun des territoires dont il est question dans ce livre est bien leur originalité : ce sont des territoires enclavés, des villes prêtées, des îles partagées, des terres sans souveraineté, des archipels disputés, des régions au statut étrange ou même – je me suis aventuré jusque-là – des pays imaginaires.

Mais les géographies uniques, les fonctionnements à part, les incongruités ou les conflits qui sont propres à ces lieux nous racontent la plupart du temps bien plus. L'anecdote n'est en effet souvent que le bout du fil à suivre pour dérouler la pelote d'une histoire plus complexe... et surtout plus grande! La Grande Guerre à travers la destinée de la ville française de Sainte-Adresse, capitale provisoire de la Belgique entre 1914 et 1918. La décolonisation britannique par le prisme de l'affaire de la citadelle de Kowloon, enclave chinoise maudite en plein cœur de Hong Kong. Le Premier Empire et ses suites politiques par le biais des domaines français de l'île de Sainte-Hélène... mais aussi géopolitique du pétrole, relations franco-italiennes, naissance du nazisme, résistance française, colonialisme espagnol... Autant d'aspects de l'histoire qui se cachent derrière les récits racontés dans ce livre. Celui-ci apparaît dès lors comme une modeste manière de visiter la maison de la grande histoire. En entrant non pas par la grande porte, mais par la porte de service, et en prenant soin ensuite de regarder dans les coins, de soulever les tapis et d'inspecter le dessus des armoires.

S'il y avait un enseignement à tirer de toutes ces histoires, il serait peut-être le suivant : au-delà des grandes idées, religieuses, politiques, nationales – que sais-je ? – qui semblent gouverner la formation des pays et des territoires depuis la nuit des temps, et qui s'expriment au travers d'affrontements militaires, civils ou diplomatiques, c'est très souvent le pragmatisme et l'arrangement qui dictent la manière dont les hommes se partagent le monde. Le cas de la suite 212 de l'hôtel *Claridge's* à Londres, déclarée territoire yougoslave le temps d'une journée par le gouvernement

britannique, est en ce sens exemplaire : une pure acrobatie juridique qui pourrait faire penser que tout partage du monde n'est qu'illusion et artifice – en tous les cas bien temporaire et éminemment contestable.

Ceux qui ont fait ce constat se permettent dès lors de rêver. C'est ainsi que Roy Bates n'a pas hésité à tout plaquer pour aller créer son propre pays, Sealand, sur une ancienne plateforme au large de l'Angleterre, ou que Matthew Shiel s'est proclamé roi de l'île de Redonda sans rien demander à qui que ce soit. Mais de l'égoïsme libertaire au cynisme, il n'y a qu'un pas. Et les richissimes frères Barclay en sont peut-être l'exemple : pour satisfaire leur rêve de liberté et d'indépendance, ils semblent en effet prêts à tout pour prendre le pouvoir, d'une manière ou d'une autre, sur le petit État anglo-normand de Sercq, quitte à bousculer la vie de ses habitants. Un épisode qui nous rappelle cruellement que les pays et les territoires que nous connaissons aujourd'hui se sont (presque ?) toujours constitués par la force, par la volonté des premiers seigneurs, maîtres ou autres chefs de guerre.

Heureusement, il y a Max Arbez, qui a ignoré tous les règlements pour fonder son Arbézie sur la frontière franco-suisse : « L'amour, la liberté, comme le chocolat, n'ont pas de frontières. Celles-ci ne sont que des obstacles qui empêchent encore les hommes et les femmes de s'aimer, de s'entraider, de coopérer. » Mais ce manifeste partageur et un peu naïf n'est-il pas plus sympathique que n'importe quelle proclamation unilatérale de souveraineté ?



# **LES TERRITOIRES ENCLAVÉS**

La base de la bizarrerie géographique, c'est l'enclave, lorsqu'un morceau de pays atterrit chez le voisin. En général un casse-tête pour les pays concernés.





# ERREUR EN-DEÇÀ DES PYRÉNÉES ?

Lieu - Lllivia

Type - Enclave

Pays concernés - Espagne ; France

Superficie - 12,84 km<sup>2</sup>

Altitude - 1223 m

Population - 1388 habitants

Voir carte p. 177.

**L**es guerres entre la France et l'Espagne sont nombreuses et connues, au moins des historiens. Il en est cependant une qu'on a oublié de mettre au chapitre des querelles entre les deux pays : entre 1973 et 1983, la France et l'Espagne s'affrontent en effet au cours de la « guerre des stops ».

La guerre des stops ? Depuis trois cents ans, une route française déclarée « neutre » et réservée à la circulation des Espagnols existe au cœur du département des Pyrénées-Orientales, à proximité de la frontière avec le voisin ibère. En 1973, la France décide de déclasser cette route : de « nationale », elle devient « départementale ». La bien française nationale 20 qui coupe la route déclassée devient alors prioritaire : on fait donc installer des « stops ». Mais les Espagnols ne supportent pas de devoir s'arrêter sur leur route et font disparaître les panneaux. La guéguerre dure dix ans, pendant lesquels un nombre indéterminé de stops

tombent au champ d'honneur. En 1983, enfin, on décide la création d'un viaduc et d'un échangeur : les routes ne se croisent plus, l'honneur des deux nations est sauf.

Mais alors, pourquoi une route presque espagnole en territoire français ? La raison en est simple : Llivia.

Llivia est une enclave espagnole en France, en plein cœur de la Cerdagne, à quelques kilomètres à peine de la frontière, dans les Pyrénées. Et la fameuse route neutre a été prévue pour permettre aux Espagnols de passer librement de Llivia au reste de leur pays. À l'heure de l'euro et de la libre circulation, le statut de Llivia et de sa route neutre peut paraître inutile... mais il permet tout de même aux Français habitant à côté d'acheter leurs cigarettes un peu moins cher.

On ne peut comprendre le statut spécial de Llivia que si l'on mesure l'importance de ce village dans l'histoire de la région. Ou plutôt de cette ville, car nous verrons que c'est de cette ambiguïté qu'est née cette bizarrerie !

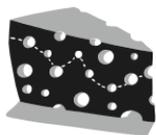
En 3000 av. J.-C., le village s'appelle Kerre, et c'est de ce nom que vient celui de Cerdagne. De là à dire que la ville est la capitale de son ancêtre latine *Certaniae*, il n'y a qu'un pas, que les Romains franchissent : ils y construisent une place forte, rebaptisent l'endroit Llivia, du nom de la femme d'Auguste, et – chose rare pour une conquête – lui accordent le privilège d'y appliquer le droit romain. Déjà les Romains, c'est sûr, Llivia est une ville.

Puis survient la valse des envahisseurs... Wisigoths, Sarrasins, Francs, Aragonais et Catalans se succèdent à Llivia, dont la place forte et la position privilégiée dans les Pyrénées en font une ville stratégique. Français et Espagnols se disputent plus tard eux aussi la belle des montagnes : au xv<sup>e</sup> siècle, Llivia change régulièrement de nationalité au gré des rapports de force. En 1528, elle est du côté espagnol et Charles Quint, marchant en quelque sorte dans les traces des Romains, fait de la cité une « ville ». Ça n'a l'air de rien, mais cent trente et un ans plus tard, cette simple décision va peser sur la destinée de Llivia...

1659. La France sort victorieuse de l'Espagne après la bataille des Dunes et Louis XIV conclut la paix avec Philippe IV. L'article 42 du traité des Pyrénées signé par les deux monarques prévoit, entre autres choses, le partage des villages de Cerdagne, région jusque-là espagnole, entre les deux pays. Les villages, d'accord... mais les villes ? C'est donc au prétexte que le traité ne parle pas des villes que les commissaires chargés d'appliquer les accords sur le terrain laissent Llivia à l'Espagne. Mazarin, qui a pourtant négocié le traité, s'en étonnera plus tard lui-même...

C'est donc grâce à Charles Quint que les habitants des villages français voisins de l'enclave – Targassone, Saillagousse, Sainte-Léocadie, Ur ou Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades – peuvent acheter leurs cigarettes moins cher au dépôt de tabac de la ville de Llivia.





## LA HOLLANDE, L'AUTRE PAYS DU GRUYÈRE

Lieu - Baarle-Hertog; Baarle-Nassau

Type - Enclaves multiples

Pays concernés - Pays-Bas; Belgique

Superficies - Baarle-Hertog (Baarle-Duc): 7,48 km<sup>2</sup>

Baarle-Nassau: 76,38 km<sup>2</sup>

Populations - Baarle-Hertog: 2 120 habitants (en 2000)

Baarle-Nassau: 6 202 habitants (en 2000)

Voir carte p. 177.

**B**aarle est un village néerlandais-belge. Baarle-Hertog, partie belge de Baarle, est composée de quatre morceaux en Belgique, le long de la frontière entre les deux pays, et de vingt-deux enclaves en territoire néerlandais, au milieu du morceau principal de Baarle-Nassau, qui est la partie néerlandaise de Baarle, elle-même composée d'un morceau principal, de sept contre-enclaves dans deux des vingt-deux enclaves de Baarle-Hertog et d'une enclave dans un des morceaux de Baarle-Hertog en Belgique... Vous n'avez rien compris? C'est normal. Pour s'éviter un mal de tête inutile, il vaut mieux contempler directement sur la carte ce bel imbroglio qu'est le découpage du village.

La ville de Maastricht n'est pas très loin : quelle ironie de trouver là un tel enchevêtrement de microterritoires ! Car c'est

bien dans la ville qui consacra l'Union européenne, en 1992, que le destin de Baarle est scellé en 1843 par un autre traité de Maastricht, déterminant la frontière entre les Pays-Bas et la Belgique – laquelle vient de faire sécession de son voisin.

À l'époque, Baarle est encore partagé entre une région des Pays-Bas au nord et une région séparatiste belge au sud, suivant un découpage compliqué datant du Moyen Âge. On pourrait tout simplifier et échanger des territoires, mais la Belgique tient à conserver sa partie du village, dont les habitants ont soutenu la révolution belge. Chacune des 5 372 parcelles du village est alors attribuée à l'un ou l'autre des pays à la lumière de textes datant de 1198...

1198. Comme souvent à l'époque, les seigneurs locaux guerroient les uns contre les autres et les alliances vont bon train. Le baron de Breda se rallie au comte de Louvain et reçoit le village de Baarle en récompense. Pas fou, Louvain conserve sous son autorité certains des vassaux du village. L'origine des deux villages siamois se trouve sans doute ici, tant la souveraineté sur les hommes se confondait à l'époque avec la souveraineté sur les terres qu'ils cultivaient.

La situation de Baarle en plein cœur du « champ de bataille de l'Europe » explique en partie comment cette situation vieille de huit siècles a perduré. Espagne, Autriche, France, Pays-Bas, Belgique: aucun de ces pays qui ont tous possédé Baarle n'a réussi à simplifier les plans du village. Soit parce qu'un nouvel envahisseur malintentionné casse les plans échafaudés par celui qu'il vient de bouter hors de Flandre, soit par opposition

locale. Il faut dire que l'antagonisme entre Baarle-Hertog et Baarle-Nassau a eu le temps de s'installer !

Par exemple, en 1888, les 720 habitants de Baarle-Hertog signent une pétition s'opposant au projet du gouvernement belge de céder leur village aux Pays-Bas. Il est au passage amusant de constater que le partage du village est né sans qu'on demande leur avis aux villageois – et qu'il a ensuite perduré parce que leurs descendants le veulent vraiment.

Évidemment, un partage aussi complexe et aussi ancien n'est pas très précis : nombre de parcelles sont inscrites aux cadastres des deux pays, ce qui apporte un nombre de problèmes, dont le principal est la contrebande. Entre les deux guerres, elle est même devenue un sport national, si on en juge par la stèle représentant un contrebandier installée aujourd'hui à Baarle. Mais ces phénomènes, limités aux deux villages siamois, n'ont jamais réellement inquiété les autorités. C'est seulement après guerre, à l'occasion de deux retentissantes affaires, que les deux pays prennent conscience des complications que crée le partage imprécis de Baarle. La première affaire démarre en 1953 : un fermier belge entame une véritable guerre contre les autorités depuis son terrain à la nationalité indéterminée. Jouant sans cesse avec les législations des deux pays, installant même un casino, chose interdite aux Pays-Bas mais pas en Belgique, le fermier agace les autorités. Autre affaire en 1955 : un accident de voiture mortel a lieu sur une parcelle dont on ne connaît pas non plus précisément la nationalité et aucune action judiciaire ne peut être entreprise. La question de Baarle

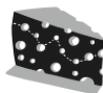
remonte alors jusqu'aux gouvernements belge et néerlandais, lesquels se mettent d'accord pour placer les terrains litigieux sous régime provisoire. En attendant de résoudre le problème de leurs nationalités, possibilité est laissée à chaque pays d'engager des poursuites contre ses propres ressortissants. Les derniers doutes sur la souveraineté des parcelles sont levés en 1959 devant la Cour internationale de justice, et on trace enfin les frontières de manière définitive en 1995.

Baarle a aujourd'hui deux conseils municipaux, deux postes, deux polices, deux réseaux électriques, deux systèmes de numérotation des maisons... On a dessiné au sol les frontières qui passent au milieu des rues, des commerces ou des maisons : on ne peut faire dix mètres sans changer de pays ! Une légende dit à ce sujet qu'il suffit de changer la porte de sa maison de place pour changer de pays et bénéficier du meilleur taux d'imposition. L'histoire de la maison dont la porte d'entrée est à cheval sur la frontière est en revanche bien réelle ; cette maison a deux adresses, une dans chaque pays.

Tout est donc aujourd'hui bien organisé. Mais à part pour le folklore et le tourisme, tant de complications à l'heure européenne sont-elles bien nécessaires ? L'histoire du village durant la Première Guerre mondiale justifie à elle seule l'existence de cette bizarrerie géographique. Malgré la neutralité de la Belgique, les Allemands l'envahissent en 1914. Le cas de notre village les ennuie : comment s'emparer de Baarle-Hertog sans marcher sur Baarle-Nassau et violer la neutralité des Pays-Bas ? En décembre 1914, un émissaire allemand vient demander la

## LE MONT BLANC N'EST PAS EN FRANCE

reddition des villageois... « Vous d'abord, messieurs les Boches ! » lui répondra le maire. De fait, Baarle-Hertog reste belge pendant toute la guerre et devient une plaque tournante de la résistance à l'occupation, au nez et à la barbe des Hollandais qui avaient mis le village sous surveillance pour ne pas risquer de froisser le menaçant voisin allemand : les Belges réussissent même à acheminer et installer clandestinement une gigantesque station radio afin d'écouter les communications ennemies. Le drapeau belge installé tout en haut de l'antenne, visible depuis la Belgique occupée, nargua fièrement l'envahisseur pendant toute la durée de la Grande Guerre.



<b>Les territoires disputés</b> .....	79
Pas de rencontre pour le sommet .....	81
La guerre du Persil .....	86
La Cité sans interdits .....	91
Le dernier morceau d'Empire .....	96
Recherche Bermeja désespérément .....	101
Le grand échiquier .....	107
Ohé, ohé, territoire abandonné .....	114
<b>Les territoires spéciaux</b> .....	117
La quadrature de Sercq .....	119
Le Tibet chrétien .....	124
Un territoire pour deux .....	129
Amitié sur le zinc .....	134
Jérusalem au pays des Soviets .....	138
<b>Les territoires utopiques</b> .....	143
Le royaume du guano et des livres .....	145
Une terre végét-aryenne .....	149
Chérie, tu auras ton île, tu seras princesse .....	157
Vous avez dit Arbézie ? Comme c'est bizarre.....	161
<b>L'erreur</b> .....	169
Soigne ta droite ! .....	171
<b>Cartes</b> .....	175

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL  
IMPRESSION : S.N. FIRMIN-DIDOT À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE  
DÉPÔT LÉGAL : MAI 2013. N° 107421 (00000)  
IMPRIMÉ EN FRANCE

Extrait de la publication